

## **Rentabiliweb applique les nouvelles règles CBFA de transparence en matière de déclaration et d'actionariat**

**Bruxelles, le 22 septembre 2008** – Afin d'assurer la transparence de la structure de l'actionariat des sociétés cotées, la nouvelle législation Belge impose aux investisseurs de déclarer au Groupe Rentabiliweb et auprès de l'autorité de contrôle (CBFA - commission bancaire, financière et des assurances) leurs participations lorsque celles-ci excèdent des seuils spécifiques. De même, le Groupe Rentabiliweb est tenu de communiquer les informations dont leurs actionnaires ont besoin pour effectuer ces déclarations et doit par ailleurs rendre publiques les informations mentionnées dans les déclarations reçues.

En vertu de cette nouvelle législation, les déclarations effectuées par les investisseurs auprès des autorités belges et du Groupe Rentabiliweb seront rendues publiques selon les modalités prévues.

Conformément à cette nouvelle législation, des informations spécifiques concernant le capital souscrit, les droits de votes assortis aux titres, les seuils statutaires et légaux et les coordonnées utiles sont publiés sur le site internet du Groupe : [www.rentabiliweb.org](http://www.rentabiliweb.org).

En application des articles 6 et 18 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses, Rentabiliweb a choisi de fixer à 3% - ainsi que les multiples de 3% - le seuil de notification de participation importante d'un actionnaire. Au 15 septembre 2008, le nombre total de droits de vote par rapport auquel doit être calculé le pourcentage pouvant donner lieu à notification s'élève à 15.778.616.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter: <http://www.rentabiliweb.org/actionariat.html> et la législation applicable en matière de transparence sur le site internet de la CBFA : [www.cbfa.be](http://www.cbfa.be)

### **A propos de Rentabiliweb**

---

Créé en 2002, Rentabiliweb est un acteur majeur de la « création » d'audiences avec un bouquet de services qui couvre l'ensemble du divertissement grand public : petites annonces, jeux en ligne, services d'informations ou de conseils aux Internautes, blogs, sites de vie pratique, rencontres...

Le Groupe Rentabiliweb offre à la fois aux professionnels et aux webmasters la plus importante plateforme de services de monétisation de leur trafic avec des solutions de paiement et de micropaiement et des contenus éditoriaux rémunérés clés en main. Le Groupe, qui a développé en parallèle des programmes d'affiliation et des activités de régie publicitaire on-line, possède une expertise reconnue dans les solutions de fidélisation et de Marketing Direct.

Plus d'informations sur : [www.rentabiliweb.org](http://www.rentabiliweb.org)

Communication corporate

**IMAGE SEPT**

Anne Auchatraire

Grégoire Lucas

01 53 70 74 70

[aauchatraire@image7.fr](mailto:aauchatraire@image7.fr)

[glucas@image7.fr](mailto:glucas@image7.fr)

Communication financière - investisseurs

**CALYPTUS**

Mathieu Calleux

01 53 65 37 91

[mathieu.calleux@calyptus.net](mailto:mathieu.calleux@calyptus.net)